

Convocation du conseil municipal

Le conseil municipal est convoqué en séance publique, le vendredi 5 juillet 2024, à 18h30, à la mairie, salle du conseil.

À Foncine le Haut, le 28 juin 2024

Le Maire,
Geneviève MOREAU

Ordre du jour

- 1 / Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 31 mai 2024**
 - 2 / Conseil Communautaire (Gilbert)**
 - 3 / Travaux commissions**
 - 3.1** Conseil école élémentaire (Audrey)
 - 3.2** Conseil école maternelle (Annick)
 - 3.3** Tarifs chalets des Isles (Brigitte)
 - 3.4** Cinéma (Frédéric)
 - 3.5** Réservation salle des fêtes (Adrienne)
 - 4 / Travaux**
 - 4.1** Réservoirs
 - 4.2** Lotissement Sous le Rocheret
 - 4.3** Convention ENEDIS (Tourbières)
 - 5 / Délibérations à prendre**
 - 5.1** Demande occupation du domaine public
 - 5.2** Convention SIDEC vestiaire foot
 - 5.3** Passage LED éclairage public
 - 5.4** Délibération d'affectation de résultat rectificative suite à la clôture du lotissement de la Chevy
 - 5.5** Travaux appartement Bar
 - 5.6** Tarifs eau
 - 5.7** Déclassement voirie
 - 5.8** Achat bord de route ancienne route de Châtelblanc
 - 6 / Questions diverses**
 - 6.1** Demande avis conseil préemption terrain
 - 6.2** Courrier
 - 6.3** Demande achat terrain communal
 - 6.4** Stationnement place rue des Fontaines
 - 6.5** Barrière de l'Église
-

Réunion du conseil municipal du 5 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Geneviève MOREAU, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Quorum : 8

Étaient présents :

Mme Geneviève MOREAU, Maire ;

Mme Brigitte BOURGEOIS, M. Jean-Louis CHABOUD, adjoints ;

Mmes AUBIN Audrey, LECOULTRE Andrée, PEREZ Annick (arrivée à 19h40), POLLET-THIOLLIER Amandine, MM. AUBERT Ludovic, BERTHET-TISSOT Frédéric, BLONDEAU Gérard, BLONDEAU Gilbert, BLONDEAU Thomas, VERMOT-DESROCHES Laurent, conseillers municipaux.

Absents excusés :

NERI-METRA Adriane qui a donné pouvoir à M. BLONDEAU Thomas

M._VUITTON Etienne qui a donné pouvoir à M. BLONDEAU Gilbert

Secrétaire : M. Gérard BLONDEAU

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 31 mai 2024

Le projet de procès-verbal de la réunion du 31 mai 2024 a été adressé à chaque conseiller municipal. Il est soumis à l'adoption du conseil.

M. BLONDEAU Gilbert indique qu'il serait nécessaire d'indiquer le montant de l'estimation du coût des travaux « Bouclage Eau Sous le Bayard » au point 5.5 du compte-rendu. Ce montant est de 149 130 HT

Mme le maire indique que les travaux de la halte aux Arboux ont été réceptionnés le jeudi 4 juillet dernier. Les toilettes seront installées fin juillet.

Le procès-verbal de la réunion du 31 mai 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2/ Conseil communautaire du 10 juin 2024

Aucune remarque complémentaire depuis le dernier conseil.

3/ Travaux des commissions

3.1 Conseil école élémentaire : A. AUBIN fait part du bilan pédagogique et des sorties qui ont été proposés. Elle informe le conseil qu'à la rentrée scolaire 2024, la direction de l'école élémentaire sera assurée par Mme Marjorie GAJDOWSKI et que 76 élèves sont inscrits sur les 4 classes répartis de la manière suivante :

- 11 CP et 9 CE2 Fabienne SIMARD
- 19 CE1 Mariette JACQUET
- 21 CM1 Mathilde BONNIN
- 16 CM2 Marjorie GAJDOWSKI et Élisabeth FRAPPAS

Une liste de travaux a été établie. La communauté de Communes qui a la charge de l'intérieur des bâtiments scolaires sera informée.

Une discussion sur la sécurité envers l'intrusion dans les écoles a été abordée.

Le conseil rappelle que les clés des portes ont été remises, aussi bien aux enseignants qu'aux locataires, pour que ces normes de sécurité puissent être respectées. Un rappel sera fait.

Il reste une vingtaine d'arbres fruitiers encore à planter. Le conseil propose de les installer au Clos du Moulin.

Une solution pour que les personnes extérieures à l'école ne traversent pas la cour est demandée. Une modification de pancarte va être faite et une réflexion est en cours pour trouver la solution.

3.2 Conseil école maternelle : reporté au prochain conseil

3.3 Tarifs Chalets des Isles : B.BOURGEOIS informe que suite au coût de l'adhésion au service commercial Open Pro du Comité Départemental du Jura, la commission propose une augmentation du prix de locations des chalets des Isles pour la période de février prochain. Prix actuel : 1 120€ la semaine et prix proposé : 1 220€ la semaine.

Accord unanime du conseil

Elle fait part du faible taux de location pour cet été. M. Gilbert BLONDEAU propose de faire une promotion exceptionnelle pour le mois de juillet sur les chalets des Isles.

Accord unanime du conseil pour faire une remise de 20% sur les locations des chalets des Isles au mois de juillet.

4/ Travaux

4.1 Réservoirs

JL CHABOUD informe qu'il reste le réservoir du Bas de Ville à finir, ainsi que les échelles du Bas de Ville et des Ruines à installer.

4.2 Lotissement Sous le Rocheret

JL CHABOUD informe que toutes les parcelles sont bornées. La commission doit se réunir le 15 juillet prochain pour définir les prix de ces parcelles. Il est demandé au conseil de se positionner sur l'acquisition d'une partie de la parcelle AK 165, que la commune a dû utiliser pour la réalisation du talus, ainsi que la remise en place de la haie. Accord unanime du conseil.

4.3 Convention ENEDIS

La société Enedis demande à la commune de signer une convention de servitude dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique. Ces travaux concernent un câble électrique souterrain Haute Tension posé sur la parcelle A 369. Accord unanime du conseil pour signer cette convention.

5/ Délibérations prises

5.1 Demande occupation du domaine public

Suite à la délibération prise le 31 mai donnant l'autorisation d'occupation du domaine public à la société G.D.DHAUT pour la vente de glace, la Préfecture informe que toute occupation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance.

Mme MOREAU G ne participe pas au vote.

Le conseil décide donc de demander 1€ pour cette occupation du domaine public.

5.2 Contrat de mandat avec le SIDEC pour les vestiaires du foot

Mme le maire explique qu'elle a fait appel au SIDEC pour le dossier de réhabilitation des vestiaires du foot. Le SIDEC propose un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage pour un projet de 348 000€ TTC, à hauteur de 15 992.25€ HT inclus. Elle demande au conseil de se positionner. Elle précise que plusieurs subventions pourront être sollicitées pour ce projet.

M. Gilbert BLONDEAU, Président du SIDEC, ne participe pas au vote.

Accord unanime des autres membres conseil pour signer ce contrat de mandat.

5.3 Convention délégation Maîtrise d'ouvrage ELUM

Mme le maire explique que suite à la proposition faite au conseil du 31 mai 2024 de remplacer les lampes de rue vétuste par des LED, le SIDEC propose une convention de délégation Maîtrise d'ouvrage publique. Elle demande aux conseillers d'approuver le programme d'éclairage public pour un montant estimatif de 30 307.80€ TTC, de solliciter une participation du SIDEC à hauteur de 50% du montant aidé de l'opération (plafonné à 30 000€), de prendre acte que la part de la commune est estimée à 15 307.80€ et de l'autoriser à signer la convention de délégation Maîtrise d'ouvrage.

M. Gilbert BLONDEAU, Président du SIDEC, ne participe pas au vote.

Accord unanime des autres membres du conseil.

5.4 Affectation rectificative du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Mme le maire explique que suite à la dissolution du budget du lotissement de la Chevry Nord, le résultat de fonctionnement du budget communal est amputé du résultat déficitaire de ce budget du lotissement. Une affectation rectificative du résultat du fonctionnement du budget communal doit être établie.

Accord unanime du conseil.

5.5 Travaux appartement du bar

Mme le maire explique que des travaux de mise aux normes sont nécessaires dans l'appartement situés au 69 Grande Rue. L'estimation de ces travaux s'élève à environ 55 800€. Elle précise que ces travaux seront répercutés sur le futur acquéreur. Accord unanime du conseil pour réaliser ces travaux.

5.6 Tarifs eau

Mme le maire explique que des travaux seront nécessaires pour garantir la continuité de l'acheminement d'eau potable. Pour pallier aux dépenses de ces travaux, elle propose les augmentations suivantes :

	Tarif actuel	Tarif à compter de décembre 2024
Abonnement	131€	135€
0 à 29 m3	0.34€	0.45€
30 à 59 m3	0.37€	0.50€
60 à 199 m3		0.55€
60 à 399m3	0.42€	
200 à 399m3		0.60€
Au-delà de 399m3	0.44€	0.65€

Accord unanime du conseil pour faire appliquer ces nouveaux tarifs à partir de décembre 2024.

5.7 Déclassement de voirie

Mme le maire demande l'autorisation aux conseillers de procéder au déclassement de voirie d'une partie du chemin située sur le long de la parcelle E 104 à la Chevry nord.

Accord unanime du conseil.

5.8 Achat bord de route ancien chemin de Châtelblanc

Mme le maire informe les conseillers que la commune souhaite acquérir le bord de route situé sur l'ancien chemin de Châtelblanc-Foncine, face à la stèle Louis DOUDIER, pour régularisation de voirie.

Accord unanime du conseil

3/ Travaux des commissions

3.4 Cinéma

F. BERTHET-TISSOT informe le conseil que :

- Une formation sur le fonctionnement du matériel de cinéma a eu lieu le 07/06/2024. Six personnes ont participé à cette formation d'une journée.
- Une réunion a eu lieu dernièrement afin que les personnes investies dans cette activité se rencontrent, et échangent sur les modalités de fonctionnement du cinéma.

À l'issue de cette réunion, un différend est apparu entre les participants.

Afin que la reprise des séances de cinéma puisse reprendre, Mme le maire propose qu'une nouvelle organisation soit mise en place et que les anciens membres puissent en faire partie.

Résultats du vote :

- Abstention : 1
- Nul : 2
- Conservation de l'organisation actuelle : 1
- Mise en place d'une nouvelle organisation : 11

Une réunion sera organisée rapidement

3.5 Réservation salle des fêtes

Mme le maire explique qu'avec la reprise des séances de cinéma, la location de la salle des fêtes pose problème le vendredi soir. D'une manière générale la salle des fêtes ne se louera qu'à partir du vendredi, uniquement pour les cas où une préparation de la salle des fêtes est nécessaire (mariage par exemple), à voir au cas par cas.

Accord unanime du conseil.

6/ Questions diverses

6.1 Avis sur préemption de terrain

Suite au décès du propriétaire, les parcelles F 588, F 586 et F 591 vont être vendues en un lot. Or un emplacement réservé recouvre la parcelle F 591. La préemption d'un lot de parcelles se fait uniquement en intégralité. Le conseil propose de demander au notaire de détacher cette parcelle de la vente.

6.2 Courrier

L'entreprise PAGES remercie chaleureusement tous les élus pour s'être déplacé aux portes ouvertes de leur entreprise et sont heureux d'avoir pu montrer aux habitants de Foncine leur savoir-faire.

6.4 Stationnement place rue des Fontaines

Mme le maire informe qu'une demande a été faite pour interdire le stationnement des voitures sur le parking de cette place. Ces dernières gênent l'accès à l'eau de la fontaine. Les conseillers répondent que l'eau de la source à la Marthe est la même que celle de la place de la Fontaine et que l'accès est plus simple. Il n'est donc pas nécessaire d'interdire le stationnement.

6. 6 Toilettes Refuge Chez Valentin

Mme le maire informe qu'afin d'installer une station d'assainissement pour le refuge de Chez Valentin, il est nécessaire d'acquérir du terrain autour du refuge.

Le conseil propose un échange de terrain avec les propriétaires.

6. 3 Demande achat de terrain communal

Mme le maire informe que deux entreprises de Foncine le Haut ont sollicité la commune pour l'acquisition des parcelles cadastrées AK 431 & AK 149. Les conseillers souhaitent étudier les motivations de ces deux entreprises avant de prendre une décision.

Heure fin de séance : 21h20

Prochain conseil en septembre 2024